



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
22 novembre 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Développement social : développement social, y compris
les questions relatives au développement social
dans le monde aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille

Conseil économique et social
Session de 2024
27 juillet 2023-24 juillet 2024
Point 19 b) de l'ordre du jour
Questions sociales et questions relatives
aux droits humains : développement social

Préparation et célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille*

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 77/191 de l'Assemblée générale. Dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, le Secrétaire général met l'accent sur l'analyse des tendances en matière d'urbanisation et de migration et leurs incidences sur les familles et les politiques axées sur la famille. En ce qui concerne les décisions en matière de fécondité et la réduction de la mortalité maternelle, le Secrétaire général recommande de fournir une éducation de qualité, d'assurer l'accès aux services de santé procréative et de planification familiale et d'investir dans des installations de santé dans les zones reculées. En ce qui concerne l'équilibre travail-famille, le Secrétaire général suggère d'investir dans l'aménagement des modalités de travail, les congés parentaux et l'offre de services de garde d'enfants de qualité à un coût abordable. En ce qui concerne le vieillissement, des recommandations sont formulées au sujet de la sécurité sociale et des pensions, des systèmes de prise en charge des personnes âgées par les familles et de la fourniture de soins de santé institutionnels, en particulier les soins de longue durée. En outre, l'accent est mis sur le fait qu'il est important d'investir dans les infrastructures intergénérationnelles, telles que les sites partagés entre générations et les lieux de vie multigénérationnels. Le Secrétaire général décrit en outre l'état actuel des préparatifs pour la célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille à tous les niveaux.

* Le présent rapport a été soumis pour traitement après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



I. Introduction

1. Dans sa résolution [77/191](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-dix-neuvième session, par l'intermédiaire de la Commission du développement social et du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de cette résolution, y compris une description de l'état d'avancement, à tous les niveaux, des préparatifs en vue de la célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille.
2. L'Assemblée générale a invité les parties concernées à soutenir les activités de recherche et de sensibilisation menées aux niveaux national, régional et international sur les conséquences qu'entraînent pour les familles les mutations technologiques, l'urbanisation, les migrations, les évolutions démographiques et les changements climatiques. L'Assemblée a également demandé aux États Membres, aux entités des Nations Unies et aux parties concernées d'œuvrer, aux niveaux national, régional et international, aux préparatifs en vue de la célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille au moyen d'initiatives pratiques, notamment des politiques et programmes axés sur la famille et répondant aux besoins de toutes les familles.
3. Le rapport du Secrétaire général présenté à l'Assemblée générale lors de sa soixante-dix-septième session ([A/77/61-E/2022/4](#)) était axé sur les nouvelles technologies et les familles, tandis que le rapport pour la soixante-dix-huitième session ([A/78/61-E/2023/7](#)) traitait des migrations et de l'urbanisation et de leur impact sur les familles. Dans le présent rapport, le Secrétaire général poursuit son analyse des grandes tendances en mettant l'accent sur les changements démographiques et les familles. Conformément à la résolution [77/191](#), il décrit également l'état des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille.

II. Tendances démographiques et familles¹

4. Les tendances démographiques sont déterminées par les tendances relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations, qui sont elles-mêmes influencées par

¹ Les données du présent rapport proviennent des sources suivantes : World Social Report 2023: Leaving No One Behind in an Ageing World (publication des Nations Unies, 2023) ; *World Population Prospects 2022: Summary of results* (publication des Nations Unies, 2022). *State of the World Population Report 2023: 8 Billion Lives, Infinite Possibilities – The Case of Rights and Choices* (publication des Nations Unies, 2023) ; *The Sustainable Development Goals Report 2023: Special Edition – Towards a Rescue Plan for People and Planet* (publication des Nations Unies, 2023) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Is the end of child marriage within reach? Latest trends and future prospects: 2023 update », mai 2023 ; *Global Population Growth and Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2023). Zitha Mokomane, « The impact of demographic trends on families », document d'information préparé par la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales, dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, mai 2023 ; documents et rapports pour les réunions du groupe d'experts organisées dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, sur les changements démographiques et le bien-être familial en Afrique (« Demographic changes and family well-being in Africa »), 23-25 janvier 2023, Pretoria (disponible sur <https://social.desa.un.org/issues/family/events/expert-group-meeting-on-demographic-changes-and-family-wellbeing-in-africa>), le vieillissement de la population et le bien-être familial en Europe « Population ageing and family well-being in Europe », 29-30 mai 2023, Torun, Pologne (disponible sur <https://social.desa.un.org/issues/family/events/egm-population-ageing-family-wellbeing-in-europe>), les mégatendances et les familles et les changements démographiques en Amérique latine, 26-27 octobre 2023, Mexico (disponible sur <https://social.desa.un.org/issues/family/events/egm-families-demographic-changes>)

l'évolution des valeurs sociétales, les progrès technologiques et d'autres facteurs, y compris les décisions familiales. Il est essentiel de comprendre les effets des tendances démographiques sur les familles pour élaborer des politiques socioéconomiques efficaces qui favorisent le bien-être des individus et des familles.

5. Les différences de taux de fécondité d'une région à l'autre peuvent avoir un effet significatif sur la croissance de la population. Bien que le taux de fécondité moyen soit en baisse et soit tombé à 2,3 naissances par femme en 2021, il reste élevé dans certaines régions. Le taux de fécondité moyen en Afrique subsaharienne est de 4,6 naissances par femme et devrait retomber à près de 3 naissances par femme en 2050².

6. Les conséquences d'une fécondité élevée sur le bien-être social et économique des familles sont nombreuses et variées. Dans les régions à forte fécondité, les familles subissent souvent un transfert intergénérationnel de la pauvreté et ont du mal à faire face aux besoins nutritionnels et éducatifs de leurs enfants. D'autre part, les familles nombreuses peuvent représenter un filet de sécurité pour les personnes âgées dans les contextes où les dispositifs de sécurité sociale sont inexistantes ou très limités, car elles constituent un réservoir de ressources plus important pour aider les membres de la famille qui vieillissent.

7. Les régions à fort taux de fécondité connaissent également un taux de fécondité élevé chez les adolescentes et, à l'échelle mondiale, environ 10 % du nombre total de naissances en 2021 étaient le fait de mères adolescentes âgées de moins de 20 ans³. L'écrasante majorité de ces naissances ont eu lieu en Afrique subsaharienne, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes. Des taux de fécondité élevés chez les adolescentes peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé et le bien-être des jeunes mères et de leurs enfants. Ils ont un impact négatif sur les perspectives d'éducation et d'emploi des jeunes femmes et compromettent les perspectives de bien-être de leurs jeunes familles. La fécondité des adolescentes est associée à des besoins non satisfaits en méthodes de planification familiale, qui sont les plus importants chez les jeunes femmes et les adolescentes. Au niveau mondial, 61 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans avaient accès à des méthodes modernes de planification familiale en 2020, contre 66 % pour les femmes âgées de 20 à 24 ans et 75 % pour les femmes de plus de 30 ans⁴.

8. Le mariage des enfants, défini comme tout mariage formel ou union informelle entre un enfant de moins de 18 ans et un adulte ou un autre enfant, est un autre facteur explicatif des taux de fécondité des adolescentes. Bien que le nombre de mariages d'enfants ait diminué au niveau mondial, en particulier en Asie du Sud, où une jeune femme sur cinq âgée de 20 à 24 ans a été mariée alors qu'elle était enfant, contre près d'une sur quatre il y a dix ans, les progrès sont inégaux. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale n'ont guère progressé au cours des 25 dernières années, en partie à

et sur « Les mégatendances et les familles : accent sur les changements démographiques, les migrations et l'urbanisation en Amérique du Nord », « Megatrends and families: focus on demographic change, migration and urbanization in North America », 11 novembre 2023, Orlando, États-Unis d'Amérique (disponible sur <https://social.desa.un.org/issues/family/events/2023e>). présentations préparées pour la Journée internationale des familles (disponibles à l'adresse <https://social.desa.un.org/issues/family/events/2023-international-day-of-families-on-families-and-demographic-change>) ; et les documents et recommandations d'expertes et d'experts établis pour le colloque organisé sur le thème « Changing demographics can result in strengthening families », 26 juillet 2023, Washington (disponible à l'adresse www.gu.org/resources/changing-demographics-can-result-in-strengthening-families/).

² Voir *World Population Prospects 2022: Summary of Results*.

³ Ibid.

⁴ *World Family Planning 2022: Meeting the Changing Needs for Family Planning – Contraceptive Use by Age and Method* (Publication des Nations Unies, 2022).

cause des conflits et de la pauvreté. Les progrès ont également été lents en Amérique latine et dans les Caraïbes, où la pratique est très répandue parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Le mariage précoce affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles dans le monde, puisque cette pratique est six fois moins prévalente chez les garçons que chez les filles⁵.

9. Certaines familles cherchent à marier leurs filles à l'avance pour gagner de l'argent et réduire le fardeau économique qu'elles doivent supporter parce qu'elles recevront un dot en contrepartie du mariage. Certaines le font parce qu'elles sont convaincues que c'est le moyen d'assurer le bien-être de leur fille à l'avenir ou la mettra à l'abri de la misère. Cette pratique est également associée à des normes sociales et des stéréotypes liés au genre, notamment le risque socioéconomique d'une grossesse hors mariage. Les perceptions concernant le soi-disant honneur de la famille et les lois coutumières ou religieuses justifient également cette pratique. En outre, de multiples crises, parmi lesquelles les conflits et les changements climatiques, ainsi que les effets persistants de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) contribuent à la poursuite de cette pratique. Par exemple, les changements climatiques peuvent entraîner une baisse de la productivité agricole et des pénuries alimentaires, tandis que les catastrophes liées au climat, telles que les sécheresses ou les inondations, perturbent la vie des familles et peuvent les faire basculer dans la pauvreté. Le mariage d'une fille jeune peut être utilisé comme mécanisme d'adaptation pour réduire la charge économique de la famille dans les périodes difficiles.

10. Entre autres effets néfastes, les mariages d'enfants sont associés à des risques plus élevés de complications liées à la grossesse et de mortalité et de morbidité maternelles. Au-delà des conséquences négatives sur leur santé, les jeunes mariées et mères subissent des répercussions sur les plans social et économique, notamment car elles n'ont pas la possibilité de s'épanouir pleinement grâce à l'éducation et à la participation au marché du travail.

11. Dans l'ensemble, malgré les progrès réalisés au niveau mondial, la réduction du nombre de mariages d'enfants n'est pas assez rapide pour atteindre l'objectif visant à l'élimination de cette pratique néfaste d'ici à 2030. Au rythme actuel, il faudrait 300 ans pour éliminer le mariage des enfants. En outre, les mariages d'enfants sont plus fréquents dans les régions à forte croissance démographique⁶.

12. Le taux de fécondité élevé est également l'un des facteurs contribuant à la mortalité maternelle. Si le taux mondial de mortalité maternelle a diminué et est passé de 342 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 211 pour 100 000 en 2017, ce niveau reste inacceptable, avec environ 287 000 femmes mortes pendant et après la grossesse ou l'accouchement en 2020. À l'échelle de la famille, un taux de mortalité maternelle élevé est particulièrement néfaste étant donné les effets négatifs à long terme du décès de mères sur les familles, en particulier sur les enfants qui restent⁷.

13. Il a été démontré que la mortalité maternelle a des conséquences à court et à long terme sur les enfants et les familles : risques accrus de travail des enfants, mauvais résultats scolaires, baisse du niveau d'instruction, mariages et grossesses précoces et perturbation des conditions de vie des enfants qui survivent à leur mère. Les nouveau-nés et les enfants souffrent d'une mauvaise alimentation, ce qui affecte leurs chances de survie et leur croissance. Les enfants plus âgés sont davantage susceptibles d'abandonner l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes

⁵ UNICEF, « *Is the end of child marriage within reach?* ».

⁶ Ibid.

⁷ Mokomane, « *The impact of demographic trends on families* ».

et contribuer aux travaux ménagers et agricoles, qui dépassent souvent leurs capacités.

14. La mortalité maternelle peut également exacerber les inégalités de genre au sein des familles en raison de la définition des rôles de genre qui fait que les hommes et les pères ne peuvent pas ou ne veulent pas assumer les responsabilités liées au ménage, à l'éducation des enfants et à la garde des enfants. Par exemple, lorsqu'une famille accueille des enfants orphelins, ce sont les femmes qui s'en occupent le plus. Cette situation a pour effet connexe de réduire la capacité des femmes à accéder aux ressources financières et matérielles, y compris au travail rémunéré, et de perturber leur participation à la main-d'œuvre productive.

15. Le taux de fécondité mondiale devrait continuer à baisser et passer de 2,3, son niveau actuel, à 2,1 naissances par femme d'ici à 2050. Aujourd'hui, les deux tiers de la population mondiale vivent dans un pays ou une région où le taux de fécondité est inférieur à 2,1 naissances par femme⁸. La baisse du taux de fécondité peut être attribuée à plusieurs facteurs normalement associés au progrès social et à une politique sociale efficace, tels que l'expansion de l'enseignement primaire et secondaire et la disponibilité accrue des services de planification familiale. L'accent mis sur l'égalité des genres, le désir de s'épanouir et la plus grande liberté de choisir et les possibilités plus nombreuses qui existent dans certains pays contribuent à la décision des femmes d'avoir moins d'enfants ou de ne pas en avoir. En outre, d'après les résultats de certaines études, l'existence de pensions de retraite est associée à une baisse des taux de fécondité. Par exemple, les pays d'Afrique subsaharienne dotés de systèmes de pension sociale bien développés tendent à avoir des taux de fécondité plus faibles que le reste de la sous-région⁹.

16. La baisse de la fécondité est également liée à d'autres contraintes, telles que la difficulté à concilier les responsabilités professionnelles et familiales, en particulier le manque d'options adéquates en matière de garde d'enfants et la charge financière liée à l'éducation des enfants.

17. Selon les enquêtes, dans de nombreux pays où les taux de fécondité sont faibles, les femmes ont moins d'enfants qu'elles ne le souhaiteraient. Cela est dû à de nombreuses difficultés, telles que celles susmentionnées, notamment les coûts élevés des services de garde d'enfants et les problèmes rencontrés pour concilier vie professionnelle et vie familiale, mais aussi aux exigences de l'enseignement supérieur et à la répartition inégale des responsabilités ménagères et des soins à apporter aux parents vieillissants. Apporter des réponses à ces problèmes au moyen de politiques et de programmes axés sur la famille est une priorité pour de nombreux gouvernements.

18. Dans la plupart des pays occidentaux, les politiques familiales ont essentiellement pour objectif de prévenir l'exclusion sociale et la pauvreté des enfants et de fournir aux familles le soutien dont elles ont besoin pour avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent, plutôt que d'augmenter la fécondité. Il s'agit donc d'assurer l'égalité des chances au moyen d'un ensemble de politiques impliquant des dépenses principalement consacrées à l'éducation et à la garde d'enfants. Une combinaison d'allocations en espèces, d'allègements fiscaux et de services, combinée à des investissements dans les services de garde d'enfants, s'est avérée efficace, dans une certaine mesure, pour augmenter les taux de fécondité.

19. Pour remédier au faible taux de fécondité, au vieillissement de la population et au rétrécissement de la diminution de la main-d'œuvre, certains pays, dont les pays

⁸ Voir World Population Prospects 2022: Summary of Results.

⁹ Mokomane, « The impact of demographic trends on families ».

nordiques, ont une politique d'immigration relativement ouverte, acceptant les immigrants qualifiés et facilitant leur intégration dans la société. Traditionnellement, les pays d'immigration tels que l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont mis en place un système d'immigration à points qui donne la priorité aux immigrants qualifiés. Par exemple, d'après Statistique Canada, d'ici à 2041, environ 50 % de la population canadienne sera composée d'immigrants et de leurs enfants nés au Canada, et l'immigration restera le principal moteur de la croissance démographique.

20. La baisse du taux de fécondité est également étroitement corrélée à la diminution du nombre de mariages et d'unions et à l'augmentation du nombre de divorces. Dans les pays occidentaux, à partir du milieu des années 1960, les taux de natalité ont baissé, l'âge du premier mariage a augmenté et de nouveaux modes de vie, tels que la cohabitation avant le mariage et hors mariage, se sont répandus, en particulier parmi les jeunes générations. En outre, avec l'augmentation des niveaux d'éducation et d'emploi des femmes, accompagnée d'une montée en puissance de la sécularisation et d'un affaiblissement des valeurs traditionnelles et religieuses, différents types d'unions, tels que la cohabitation, deviennent courants, comme préludes au mariage ou préférences personnelles.

21. En Afrique australe et en Amérique latine, les contraintes économiques sont souvent accusées de retarder ou d'empêcher le mariage. Par exemple, en Afrique subsaharienne, la coutume traditionnellement « noble » du prix de la mariée supposait le versement d'une dot par la famille du futur mari à celle de la mariée et était traditionnellement considérée comme la preuve d'un engagement réciproque entre les deux familles à l'avenir. Récemment, cependant, la coutume s'est de plus en plus commercialisée et, en raison des contraintes économiques, elle est devenue un obstacle au mariage et l'un des principaux facteurs expliquant la prévalence accrue de la cohabitation dans la région.

22. Contrairement aux pays occidentaux, où les couples qui cohabitent bénéficient de certaines protections juridiques, la cohabitation dans de nombreux pays en développement n'est assortie d'aucune protection socioculturelle ou juridique. Par conséquent, les couples qui cohabitent et les membres de leur famille sont souvent confrontés à de nombreuses difficultés qui compromettent le quotidien et la stabilité de la famille et qui entraînent souvent un manque en termes de bien-être psychosocial et physique, en particulier chez les enfants concernés.

23. En ce qui concerne les modèles de nuptialité dominants, on constate une tendance marquée à l'augmentation de la proportion de ménages monoparentaux, principalement dirigés par des femmes, qui représentent 7,5 % de l'ensemble des ménages. En raison de tendances telles que la fécondité des adolescentes, la célébration plus tardive des mariages ou l'absence de mariages, la migration des hommes et les normes sociales ou les lois qui empêchent les femmes de se remarier ou de contracter une nouvelle union, les mères isolées représentent plus de 80 % des ménages monoparentaux dans le monde¹⁰.

24. Bien que les femmes qui sont à la tête d'un ménage ont souvent davantage confiance en elles-mêmes, qu'elles décident de leur propre vie et qu'elles aient une plus grande maturité sociale, elles font aussi partie des groupes les plus vulnérables de la société et sont confrontés à de nombreuses difficultés découlant du conflit entre vie professionnelle et vie familiale, par exemple à des responsabilités domestiques bien trop lourdes et à de moindres possibilités d'emploi. Cette situation est aggravée par des problèmes intrafamiliaux tels que les tensions intrafamiliales et la reproduction de la pauvreté. Il existe également des problèmes sociaux dans certains contextes, tels que la stigmatisation, l'insécurité, l'isolement et l'exclusion. Ces

¹⁰ Ibid.

difficultés se conjuguent et entraînent souvent une baisse de la qualité de vie, du bien-être subjectif et de la satisfaction à l'égard de la vie familiale dans de nombreux ménages dirigés par des femmes.

25. Dans les familles plus petites, les systèmes éducatifs formels gagnent en importance et les familles sont plus susceptibles de consacrer davantage de ressources à chaque enfant. D'après certaines études, la préférence de plus en plus marquée pour le fait d'avoir un petit nombre d'enfants au lieu d'une grande famille risque de se solder par une crise de plus en plus grave du Care à l'avenir. L'évolution des normes relatives au devoir filial, à l'absence d'enfants, au divorce et à la séparation, qui contribuent à l'affaiblissement des liens familiaux et au déclin de la solidarité intergénérationnelle, n'est pas sans susciter d'inquiétudes¹¹.

26. La baisse de la fécondité a également été liée à une diminution du capital social familial, c'est-à-dire des relations sociales qui permettent aux individus d'accéder aux ressources possédées par leurs associés, et de la quantité et de la qualité des ressources dont les individus dépendent pour leur soutien social, économique et émotionnel. Le capital social familial offre des ressources matérielles et d'autres ressources précieuses, telles que le soutien émotionnel, qui renforcent la capacité des différents membres de la famille à fonctionner et à atteindre leurs buts et objectifs actuels et futurs. Il a été démontré que ce capital a des effets positifs sur la santé physique et mentale. Par exemple, les relations entre frères et sœurs sont une source importante de camaraderie et de soutien émotionnel au cours de la vieillesse, lorsque les autres liens sociaux, tels que ceux noués sur le lieu de travail, diminuent.

27. La baisse des taux de mortalité et de fécondité a entraîné un vieillissement rapide des populations, la longévité moyenne devant atteindre environ 77,2 ans d'ici à 2050. La part des personnes âgées devrait passer de 10 % en 2022 à 16 % en 2050. Le vieillissement de la population est bien avancé en Europe et en Amérique du Nord, tandis que la population de l'Asie de l'Est et du Sud-Est vieillit rapidement. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu un processus de vieillissement très rapide, la proportion de personnes âgées dans la région augmentant régulièrement depuis le milieu des années 1960, alors qu'elle ne représentait que 5,2 % de la population âgée de 60 ans et plus en 1950, et la région suit une tendance similaire à celle observée en Asie depuis les années 1970. À l'avenir, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait dépasser celle de la population âgée d'Asie et d'Océanie d'ici à 2060 et se rapprocher des chiffres correspondants pour l'Amérique du Nord et l'Europe. En 2100, les personnes âgées d'Amérique latine et des Caraïbes représenteront 38,2 % de la population de la région¹².

28. Le vieillissement est une tendance positive, puisque c'est le signe que les gens sont en meilleure santé et vivent donc plus longtemps qu'auparavant. Toutefois, lorsque les gens vivent plus longtemps, ils sont plus exposés aux maladies non transmissibles qui, associées à une capacité physique réduite et à une fragilité accrue, les empêchent d'accomplir leurs activités quotidiennes et entraînent toute une série de besoins en matière de soins, par-delà la santé proprement dite, et les besoins fondamentaux qui doivent leur être dispensés pour la vie quotidienne, y compris des soins sociaux, de la compagnie, de l'amour et du respect. C'est particulièrement le cas dans les contextes où la sécurité sociale ou les programmes de protection sociale sont limités, voire inexistantes, et où il n'existe pas de structures permettant de répondre aux besoins des personnes âgées en matière de soins et de services socioéconomiques et psychosociaux. Par exemple, en Afrique subsaharienne,

¹¹ Ibid.

¹² Voir World Population Prospects 2022: Summary of Results.

seulement 27,1 % des personnes âgées sont couvertes par au moins une prestation de protection sociale, principalement une pension de vieillesse. Le soutien et les soins apportés au sein des familles multigénérationnelles, qui étaient considérés comme acquis dans le passé, ont souvent disparu en raison des changements sociaux liés à l'urbanisation croissante, à l'exode rural et à la baisse de la fécondité¹³.

29. La baisse de la fécondité signifie également que les personnes âgées auront moins d'enfants avec qui résider et que leur famille sera moins nombreuse. Le réseau de soutien émotionnel et physique et d'accompagnement des personnes âgées et des jeunes membres de la famille pourrait donc être affaibli. Les familles de petite taille sont moins à même de faire face aux demandes croissantes des personnes âgées. Dans de nombreuses régions en développement, la famille élargie, composée de générations de parents proches, a été gage de sécurité sociale et de soins pendant les périodes de vulnérabilité accrue, comme après la perte d'un emploi ou en cas de maladie. Des tendances similaires ont également été observées dans les pays occidentaux, comme aux États-Unis d'Amérique, pendant la crise financière de 2008, lorsque de nombreuses familles ont compté sur leurs proches pour payer les frais de logement et les soins aux enfants.

30. Les conditions de vie définissent la manière dont les personnes âgées reçoivent des soins, en fonction de leur situation conjugale, sociodémographique et territoriale. Par exemple, les personnes âgées cohabitent souvent avec leurs enfants dans les pays où le vieillissement démographique n'en est qu'à ses débuts et où les taux de fécondité sont élevés, en particulier dans les zones rurales. Il est important de noter que les personnes âgées préfèrent souvent vieillir chez elles plutôt que dans des établissements spécialisés, qui sont principalement destinés à celles qui ont besoin de services médicaux spécialisés.

31. D'après les estimations mondiales, les personnes âgées vivent dans des ménages de 2 à 12 personnes en moyenne. La cohabitation des personnes âgées avec leurs enfants et souvent leurs petits-enfants, basée sur la réciprocité, est encore courante en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En Afrique, dans presque tous les pays, au moins la moitié des personnes âgées vivent avec des membres de leur famille élargie. Dans les régions plus développées, le phénomène de la coresidence intergénérationnelle a connu un recul considérable, les personnes âgées vivant principalement dans des ménages d'une seule personne ou dans des ménages composés uniquement d'un couple ou d'un couple et d'enfants non mariés. La taille moyenne de ces ménages varie de 1,9 personne dans certains pays d'Europe à 2,1 aux États-Unis¹⁴.

32. Le vieillissement de la population pose des défis majeurs dans certaines régions. Par exemple, dans l'Union européenne, les personnes âgées de 55 ans et plus représentent plus d'un tiers de la population, mais les infrastructures de soins en Europe sont insuffisantes pour répondre à leurs besoins croissants. Parmi les femmes âgées de 65 ans ou plus, 33 % ont besoin de soins de longue durée, contre 19 % des hommes de la même tranche d'âge¹⁵. Cette demande de soins de longue durée affecte non seulement la viabilité des systèmes de soins de santé et de services sociaux et le bien-être des personnes âgées, mais aussi le bien-être de leur famille et des personnes qui en leur sein s'occupent des personnes âgées de manière informelle. Par conséquent, l'Union européenne doit relever le défi en s'adaptant aux changements

¹³ Mokomane, « The impact of demographic trends on families ».

¹⁴ *World Social Report 2023*, p. 120.

¹⁵ Commission européenne, *2021 Long-Term Care Report: Trends, Challenges and Opportunities in an Ageing Society*, vol. 1 (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2021).

sociaux et économiques provoqués par le vieillissement de la population et en fournissant des soins adéquats aux personnes qui en ont besoin.

33. La stratégie européenne en matière de soins, introduite en 2022, vise à garantir l'offre de services de soins de qualité, abordables et accessibles dans toute l'Union européenne afin d'améliorer le bien-être des bénéficiaires de soins et de leurs aidants, qu'ils s'agissent de professionnels ou de personnes intervenant de manière informelle. Cette stratégie s'accompagne de deux recommandations à l'intention des États membres, portant sur la révision des objectifs du Conseil européen en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance (les objectifs de Barcelone) et sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité. La stratégie affirme le droit aux soins et l'autonomie des personnes qui en ont besoin pour décider de la manière dont elles les reçoivent. Elle souligne que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des systèmes de soins à tous les niveaux doivent aller de pair avec les besoins des parties prenantes, c'est-à-dire les personnes qui ont besoin de soins, les aidants informels, les représentants des travailleurs et les prestataires de soins formels. La stratégie rappelle aux gouvernements qu'il leur incombe de mieux soutenir les aidants informels en leur offrant des revenus et des services, en mettant en œuvre et en améliorant les dispositions de la directive de l'Union européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

34. En Amérique latine et dans les Caraïbes, des progrès ont été accomplis dans le domaine des soins au cours des cinq dernières années. Par exemple, la promulgation de lois et de décrets qui apportent un soutien juridique à la création de politiques et de programmes nationaux de soins (Uruguay) ; les efforts visant à réaliser un changement culturel favorisant la reconnaissance, la revalorisation et la répartition des soins (Argentine) ; les actions visant à modifier l'organisation sociale actuelle des soins (État plurinational de Bolivie) ; la formation des soignants à domicile et dans les communautés (Costa Rica), et la protection juridique des travailleurs domestiques et des soignants (Chili).

35. Au-delà de l'investissement dans les dispositifs de soins formels et informels, les programmes intergénérationnels qui réunissent intentionnellement les générations pour enrichir la vie des participants et contribuer à résoudre les problèmes sociaux et communautaires méritent une plus grande attention. Ces programmes rassemblent des personnes de générations différentes dans le cadre d'activités planifiées, permanentes et mutuellement bénéfiques, visant à atteindre des objectifs spécifiques et à promouvoir une meilleure compréhension et un plus grand respect entre les générations. Selon Generations United, la réciprocité, la durabilité, l'intentionnalité, la formation, le soutien et le fait de considérer les jeunes et les personnes âgées comme des atouts sont les caractéristiques de programmes réussis¹⁶.

36. Parmi les pratiques intergénérationnelles, il convient de mentionner les logements et les sites intergénérationnels. Le logement intergénérationnel est une solution à multiples facettes pour faire face aux tendances démographiques, à l'isolement social et à la solitude qui touchent les personnes âgées et les jeunes, ainsi qu'au manque de logements abordables. Les sites partagés intergénérationnels relient les jeunes générations aux adultes plus âgés dans un même lieu physique, avec des activités et des programmes périodiques qui les rassemblent.

37. Les modes de vie multigénérationnels tendent à améliorer les relations intergénérationnelles, qui sont importantes pour la socialisation des enfants, la cohésion familiale, le bien-être subjectif des membres de la famille les plus jeunes et les plus âgés et des résultats positifs en matière de santé pour les membres de la famille les plus âgés. Les logements et les sites intergénérationnels facilitent les liens

¹⁶ Generations United, « Making the case for intergenerational programs », 2021.

de parenté entre les générations, encouragent le soutien mutuel, réduisent l'isolement et favorisent les liens intergénérationnels.

38. Le fait que les modes de vie multigénérationnels sont de plus en plus populaires dans les pays occidentaux montre que la solidarité familiale n'est peut-être pas en train de s'affaiblir. Alors que le soutien social diminue et que les prix du logement augmentent, l'importance du soutien familial s'accroît¹⁷. Par exemple, un nombre croissant de jeunes comptent sur le soutien financier de leur famille compte tenu des exigences croissantes en matière d'éducation et de l'atonie du marché de l'emploi. D'après certaines études, la solidarité intergénérationnelle au sein des familles augmente en raison des facteurs de stress financier qui pèsent sur les jeunes, tels que la volatilité des conditions économiques et le chômage des jeunes¹⁸.

39. La valorisation des relations intergénérationnelles et le fait de s'occuper et d'aider les autres permettent de construire une société plus compatissante et plus inclusive où toutes les générations peuvent s'épanouir ensemble. Les programmes de mentorat intergénérationnel, dans le cadre desquels les adultes plus âgés partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les jeunes générations, peuvent combler le fossé entre les générations et créer des liens significatifs. Les jeunes générations peuvent jouer un rôle important dans la réduction de la fracture numérique en apportant un soutien aux personnes âgées dans le domaine technologique et en les formant. Qu'il s'agisse d'enseigner des technologies innovantes ou de partager des passe-temps, des intérêts et des talents, l'apprentissage intergénérationnel enrichit la vie de toutes les générations.

40. À titre d'exemple, Canada HomeShare réunit des personnes âgées et des étudiants dans le cadre d'une initiative de collocation visant à réduire l'isolement social des personnes âgées et à proposer aux jeunes résidents un logement à un coût abordable. Appliqué à titre pilote à Toronto et étendu à l'ensemble du pays, le programme garantit l'accès des étudiants à un logement sûr et abordable. En contrepartie, ces étudiants offrent une assistance à domicile aux personnes âgées et leur garantissent un revenu mensuel supplémentaire qui leur permet de continuer de vivre de manière indépendante au sein de leur communauté. Chacun des sites propose également un travail social et des services sociaux pour aider les personnes âgées à s'épanouir tout en vieillissant chez elles¹⁹.

III. État des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille (2024)

A. À l'échelle nationale²⁰

41. En réponse à une note verbale envoyée par le Secrétariat en 2022, les États Membres ont donné des informations concernant les politiques et programmes qu'ils ont adoptés pour relever les défis associés aux tendances démographiques actuelles.

¹⁷ Le soutien social, défini comme offre de ressources psychologiques ou matérielles, est considéré comme une protection qui aide les individus à faire face au stress. Voir Shiyue Cao et autres, « Age difference in roles of perceived social support and psychological capital on mental health during COVID-19 », *Frontiers in Psychology*, vol. 13, n° 801241 (février 2022).

¹⁸ Generations United, « Making the case for intergenerational programs ».

¹⁹ Voir www.canadahomeshare.com/#:~:text=Canada%20HomeShare%E2%84%A2%20is%20an,create%20mutually%20beneficial%20living%20solutions.

²⁰ Sur la base des réponses à une note verbale envoyée aux États Membres et aux entités des Nations Unies donnant des informations sur les politiques et programmes concernant la famille et les tendances démographiques. Voir www.un.org/development/desa/family/2022/10/13/good-practices-in-family-policy-making/.

Les réponses étaient axées sur les politiques relatives à la famille qui facilitent la prise en charge des enfants et des personnes âgées, un vieillissement actif et l'égalité des genres, comme décrit ci-dessous.

42. En Azerbaïdjan, des cours de formation sont proposés sur les thèmes du genre et de la santé procréative, du mariage précoce et de l'égalité des genres, ainsi que sur la valorisation des filles dans la famille et l'avancement des femmes et des filles dans la société. Des activités de sensibilisation ont également été menées sur la planification familiale, y compris des campagnes contre les avortements sélectifs en fonction du sexe.

43. Au Bélarus, compte tenu des projections démographiques et conformément aux recommandations internationales, une stratégie nationale intitulée « Vieillesse active 2030 » vise à créer une société pour tous les âges et à garantir une meilleure qualité de vie aux personnes âgées. Le Gouvernement soutient le congé de maternité pour les mères ayant des enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, tandis que le programme de capital familial soutient les familles ayant trois enfants ou plus.

44. En Hongrie, diverses politiques visant à faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale ont été promues. Afin d'accroître la fécondité, les avantages fiscaux prévus pour les familles ont été élargis et un abattement fiscal pour les couples mariés pour la première fois est proposé depuis 2015. En outre, le système de crèches a été renforcé et un programme de fécondité *in vitro* a été soutenu. Le Gouvernement a insisté sur les succès de la dernière décennie sur le plan démographique qui indiquent que depuis 2010, la Hongrie a connu la plus forte augmentation des taux de fécondité en Europe, atteignant un taux record de 1,59 en 2021, soit son niveau le plus élevé en 25 ans. En outre, entre 2010 et 2012, le nombre de mariages a doublé et davantage de personnes ont choisi d'avoir des familles nombreuses. Le taux de divorce n'a jamais été aussi bas depuis soixante ans²¹. Le Gouvernement attribue ces résultats concrets au soutien qu'il apporte aux familles. En ce qui concerne le soutien offert aux personnes âgées, un régime préférentiel de pension de vieillesse a été mis en place pour reconnaître la participation des femmes à la vie familiale et au marché du travail. Ce régime a également permis aux grands-mères de s'occuper de leurs petits-enfants. Les grands-parents non retraités ont également droit à des allocations de garde d'enfants si les deux parents (ou le parent isolé) ont un emploi. Le Conseil des seniors, organe consultatif du Gouvernement, représente les intérêts des personnes âgées et tient compte de leurs propositions dans l'élaboration des décisions gouvernementales. Ses membres sont des expertes et des experts en la question du vieillissement venus du monde universitaire, de la politique sociale, des autorités locales, des communautés religieuses et d'organisations non gouvernementales.

45. En Mongolie, des mesures ont été prises pour augmenter les pensions et fournir des prestations dites de dotation en fonction de l'âge ainsi que pour proposer des transports publics gratuits pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Un fonds de protection sociale offre des réductions pour les services de soins de santé spécialisés. Pour mettre en place un dispositif de soins à long terme pour les personnes âgées, un plan d'action pour la période 2022-2024 a été élaboré et un nouveau modèle de soins pour les personnes âgées sera mis à l'essai dans un avenir proche.

46. La Pologne a arrêté sa stratégie démographique pour la période allant jusqu'en 2040 avec pour objectif général d'augmenter la fécondité. Des interventions

²¹ Communication du Gouvernement hongrois concernant les activités qu'il mène en appui aux préparatifs de la célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, consultable à l'adresse www.un.org/development/desa/family/wp-content/uploads/sites/23/2022/10/Family-Submission-by-Hungary-2022-30th-anniversary-of-the-International-Year.pdf.

spécifiques ont été mises en place dans le but de renforcer la famille (assurer la sécurité financière des familles et soutenir leurs besoins en matière de logement), d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les parents qui souhaitent avoir des enfants (marché du travail et structures de garde d'enfants favorables à la famille, infrastructures et services de soins de santé pour les familles) et d'améliorer la qualité de la gouvernance et de la mise en œuvre des politiques par les pouvoirs publics à l'échelle centrale et locale.

47. À Singapour, la capacité et l'éventail des services destinés aux personnes âgées ont été élargis, y compris en ce qui concerne la mise en place de services de soins à domicile et de jour pour les personnes âgées vulnérables et la création d'un centre de soins aux personnes âgées leur offrant un accompagnement pour permettre un vieillissement actif et des services d'information et de conseils. Le Gouvernement a également lancé un plan d'action pour soutenir les aidants des personnes âgées dans les domaines tels que l'organisation de relèves, l'offre d'un soutien sur le lieu de travail, les moyens de se repérer dans le parcours de soins, l'offre d'un soutien financier, les ressources dont ils ont besoin et la formation. Les subventions pour les soins à domicile ont été renforcées et les modes de vie intergénérationnels soutenus. Les liens intergénérationnels sont renforcés par l'éducation morale et civique dans les écoles et par la participation à des services communautaires.

48. En Türkiye, un document sur la vision du vieillissement à l'horizon 2030 est en cours d'élaboration, avec une approche axée sur les droits et l'inclusion sociale, pour encourager un vieillissement actif et sain, la participation à la vie sociale et le renforcement des droits des personnes âgées. Le document suggère que le vieillissement soit abordé à la fois au niveau du vieillissement de la population en général et dans la perspective du parcours de vie, en tenant compte de l'évolution des besoins et des capacités des individus au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Les services de soins aux personnes âgées, fournis par le Ministère de la famille et des services sociaux, suivent le modèle des services de soins intégrés, où les soins en institution et le soutien à domicile se complètent. Les centres d'accueil de jour pour les personnes âgées qui préfèrent les services de jour comprennent un soutien psychosocial et sanitaire ainsi que des activités culturelles pour les personnes qui vivent seules ou avec leur famille. Ce type de soutien devrait permettre de réduire à l'avenir le besoin en services de soins résidentiels à long terme. En outre, des services de soins temporaires et d'accueil sont fournis pour aider les membres des familles qui s'occupent de leurs proches handicapés.

B. Situation à l'échelle régionale

49. Des réunions préparatoires, y compris des réunions de groupes d'experts et des séances de sensibilisation, ont été organisées au niveau régional. Elles étaient principalement axées sur les tendances démographiques et leurs effets sur les familles, ainsi que sur les bonnes pratiques et les recommandations politiques. Les réunions ont été organisées en coopération avec la société civile et les parties prenantes régionales et locales.

50. La réunion du groupe régional d'experts sur le thème « Changements démographiques et bien-être des familles en Afrique », organisée en janvier 2023 à Pretoria par le Département de sociologie de la Faculté des sciences humaines de l'Université de Pretoria, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, l'Institut international de la famille de Doha et la Fédération internationale pour le développement de la famille, a conclu, entre autres, qu'étant donné que la population africaine devrait connaître d'importantes évolutions démographiques, avec une augmentation de la population vieillissante, il

était nécessaire d'adopter des politiques et des programmes ciblés pour tenir compte du contexte culturel, économique et social propre à chaque pays. Pour combler les lacunes en matière de soins, les gouvernements africains devraient soutenir le développement global des systèmes de soins de longue durée. S'il convient de respecter la tradition consistant à s'appuyer sur la famille élargie pour s'occuper des personnes âgées, les pouvoirs publics et les organisations communautaires doivent envisager des moyens d'alléger la charge des soins grâce à de nouvelles politiques et de nouveaux programmes. En outre, il est essentiel d'investir dans le capital humain afin de tirer parti du dividende démographique et de mobiliser les jeunes.

51. La réunion du groupe régional d'experts sur le thème « Vieillesse de la population et bien-être des familles en Europe » a été organisée en mai 2023 à Torun, en Pologne, par la Fédération internationale pour le développement de la famille, en coopération avec la région polonaise de Kujawsko-Pomorskie et le Département des affaires économiques et sociales. Un certain nombre de recommandations ont été formulées sur les familles, le vieillissement, l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, la santé, l'éducation, l'égalité et les migrations. Par exemple, les experts ont recommandé de favoriser et de reconnaître les contributions des travailleuses et travailleurs domestiques migrants dans le travail familial, y compris l'offre de soins aux personnes âgées.

52. La Conférence mondiale intergénérationnelle, qui s'est tenue en juillet 2023 à Washington, sous les auspices de Generations United, a vu l'accent mis sur des programmes, politiques et solutions intergénérationnels couvrant un large éventail de perspectives et d'expériences. Le Grandfamilies and Kinship Support Network a été présenté. Il s'agit d'un centre national d'assistance technique aux États-Unis à l'intention des personnes qui servent les familles dirigées par des grands-parents ou des membres de la famille élargie. Ce centre offre aux entités gouvernementales et aux organisations à but non lucratif des États, des tribus et des territoires un nouveau moyen de collaborer et de travailler au-delà des frontières juridiques et systémiques afin d'améliorer le soutien et les services offerts à ces familles. Lors de la conférence, il a été souligné que la prise en charge par des membres de la famille élargie est préférable pour les enfants, plutôt que d'entrer dans un système de protection de l'enfance qui peut inclure des orphelinats ou des foyers d'accueil. En célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, une session plénière a été consacrée à ce qui est souvent qualifié d'« avantage » des grands-parents, à savoir la capacité de recycler les connaissances, la compréhension, la culture et l'expérience humaines au profit des générations futures. Avant la Conférence, un colloque d'experts sur la manière dont les changements démographiques peuvent renforcer les familles a été organisé par Generations United en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales. Ce colloque était axé sur les tendances démographiques, en particulier dans le contexte de l'évolution du rôle des personnes âgées dans les familles et du soutien de la société civile aux familles multigénérationnelles, en mettant en exergue les exemples de bonnes pratiques à Singapour, en Ouganda et aux États-Unis. D'après les experts, il y avait de plus en plus de familles « haricot », où plusieurs générations, mais avec moins de membres, vivaient en même temps. Il fallait donc revoir sous ce prisme les politiques concernant la famille, le vieillissement et les enfants, en s'intéressant aux familles composées de membres de tous âges.

53. En outre, les experts du colloque ont souligné que dans les espaces urbains, les politiques sociales qui encouragent la création d'espaces multigénérationnels renforcent la cohésion intergénérationnelle et maximisent les avantages évidents que les personnes âgées apportent à de nombreuses familles et ménages, notamment en leur fournissant une aide financière, en inculquant des valeurs d'empathie et de coopération et en offrant des soins et un soutien à toutes les générations. Outre les

avantages économiques et sociaux qu'ils présentent, les ménages multigénérationnels ont une empreinte carbone nettement inférieure à celle de leurs homologues monogénérationnels. La participation d'experts en expériences intergénérationnelles à l'élaboration concertée des politiques serait gage d'efficacité et de résultats²².

54. La réunion du groupe d'experts sur le thème « Maison/famille et changement climatique » a été organisée en septembre 2023 à Nottingham, au Royaume-Uni, par la Nottingham Trent University et la Home Renaissance Foundation, en coopération avec le Ministère des affaires économiques et sociales. La réunion s'est concentrée sur la compréhension et la construction de connaissances sur le pouvoir de la maison pour transformer les sociétés face à l'urgence climatique. Parmi les sujets abordés figuraient l'économie à distance et le travail à domicile, l'évolution de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'impact sociétal et environnemental du travail à domicile et la conception d'habitations à haut rendement énergétique. Le rapport de la réunion sera présenté lors de la célébration de la Journée internationale des familles en 2024²³.

55. La réunion du groupe d'experts sur le thème « Maison/famille et changements climatiques » a été organisée en septembre 2023 à Nottingham (Royaume-Uni), par la Nottingham Trent University et la Home Renaissance Foundation, en coopération avec le Ministère des affaires économiques et sociales. La réunion était axée sur la compréhension et la construction de connaissances sur le pouvoir des foyers pour transformer les sociétés face à l'urgence climatique. Parmi les sujets abordés figuraient l'économie à distance et le travail à domicile, l'évolution de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'impact sociétal et environnemental du travail à domicile et la conception d'habitations à haut rendement énergétique. Le rapport de la réunion sera présenté lors de la célébration de la Journée internationale des familles en 2024, qui sera consacrée aux familles et aux changements climatiques²⁴. Les maires et les praticiens ont partagé les bonnes pratiques adoptées dans leurs régions respectives.

56. La réunion du groupe d'experts pour l'Amérique du Nord sur les « Mégatendances et les familles : l'évolution démographique, les migrations et l'urbanisation en Amérique du Nord », organisée en novembre 2023 à Orlando (États-Unis) par le Conseil national des relations familiales, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et la Fédération internationale pour le développement de la famille, a examiné les liens entre l'évolution démographique, l'urbanisation et les migrations, les relations intergénérationnelles et les incidences sur les politiques de la région. Certains experts ont noté que, récemment, les changements climatiques étaient apparus comme un facteur influençant les intentions en matière de fécondité, car de nombreux adultes en âge de procréer réfléchissaient aux effets des changements climatiques et des risques connexes sur une nouvelle génération d'enfants qui seraient touchés de manière disproportionnée par la crise climatique²⁵.

C. Situation à l'échelle internationale

57. En 2023, les préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille au niveau international ont vu l'accent mis sur la mobilisation, la

²² Generations United, « Changing demographics can result in strengthening families », 25 juillet 2023 ; et Generations United, « Supplemental materials », 25 juillet 2023.

²³ Home Renaissance Foundation, « Home and climate change, 5th Experts Meeting », 28 août 2023.

²⁴ Voir <https://familyperspective.org/wp-content/uploads/2021/01/venicedeclaration.pdf>.

²⁵ Margo Hilbrecht, « Interlinkages between demographic change, urbanization and migration in Canada: policy implications », 11 November 2023.

sensibilisation et les travaux de recherche, analysant principalement les effets des évolutions démographiques sur les familles.

58. Deux manifestations parallèles, organisées à New York en marge de la soixante et unième session de la Commission du développement social, en février 2023, ont été consacrées à des questions relatives à la famille. Lors de la manifestation sur le thème « Le rôle des sciences de la famille dans le développement durable », organisée par la Fédération internationale pour le développement de la famille en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales, l'accent a été mis sur la manière dont les spécialistes des sciences de la famille aident à surmonter les inégalités, à accélérer le relèvement au sortir de la pandémie de COVID-19 et à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son intégralité²⁶. Une autre manifestation parallèle, organisée par la Mission permanente du Qatar auprès de l'ONU en partenariat avec l'Institut international de la famille de Doha, la Fédération internationale pour le développement de la famille, l'Organisation mondiale de la famille et le Département des affaires économiques et sociales sur le thème « Vers le plein emploi productif et un travail décent pour toutes les familles : le rôle des organisations non gouvernementales » a été l'occasion de présenter les bonnes pratiques adoptées par la société civile.

59. La célébration de la Journée internationale des familles en 2023, sur le thème « Familles et évolutions démographiques », qui s'est tenue au mois de mai à New York, a mis en lumière les conclusions énoncées par le Département des affaires économiques et sociales dans le *World Social Report 2023: Leaving No One Behind in an Ageing World*, en insistant sur le fait que les personnes âgées devraient pouvoir continuer de travailler aussi longtemps qu'elles le peuvent et le souhaitent, sans y être contraintes. Des politiques de départ à la retraite flexibles, progressives ou partielles, plus équitables qu'un relèvement uniforme et obligatoire de l'âge de la retraite, sont nécessaires. Il a été observé que l'évolution des modes de vie et le vieillissement des populations ont augmenté la demande de soins de longue durée au niveau mondial et que la crise de la COVID-19 a fait ressortir les lacunes dans ce domaine. Repenser les approches en matière de soins de longue durée profiterait aux personnes âgées d'aujourd'hui et à celles qui s'occupent d'elles, ainsi qu'aux générations futures de personnes âgées. La Journée, qui a vu l'accent mis sur les programmes intergénérationnels, a aussi été l'occasion de souligner l'importance de l'équité et de la solidarité entre les générations, et d'expliquer que la cohésion intergénérationnelle était bénéfique pour toutes les générations. Une initiative louable de l'American Association of Retired Persons Foundation Experience Corps, un programme de bénévolat communautaire qui permet aux personnes de plus de 50 ans de faire du tutorat pour aider les élèves à mieux lire, a été présenté à cet égard. Ce programme s'est avéré fructueux à trois titres, en aidant les étudiants à réussir, les personnes âgées à s'épanouir et les communautés à se renforcer. Il propose des formations, des réseaux de pair et des services d'évaluation continue.

60. Dans le cadre des activités de recherche et des initiatives de sensibilisation, un document de référence sur les effets des tendances démographiques sur les familles a été lancé lors de la célébration de la Journée internationale des familles. Ce document analyse les effets des changements démographiques sur les familles dans différentes régions. On y trouve des recommandations détaillées sur des sujets allant de la réduction des taux de mortalité maternelle à la grossesse des adolescentes et aux risques de veuvage. Il est recommandé de donner la priorité au développement et à la mise en œuvre effective des systèmes de sécurité sociale et de pension sociale afin de prendre en charge les soins des personnes âgées et de leur apporter un soutien, étant donné que le soutien traditionnel apporté par la famille et son réservoir de personnes

²⁶ Voir <https://familyperspective.org/2023/01/26/iffd-briefing-9-february-2023/>.

aidantes non rémunérées diminuent progressivement avec la baisse de la fécondité. Il est souligné qu'il convient de trouver des réponses multisectorielles visant à améliorer le bien-être et la protection des droits des structures familiales non traditionnelles qui émergent sous l'effet des modèles de nuptialité dominants. Ces réponses devraient être mises en œuvre sans porter atteinte au droit et au choix des membres de la famille de vivre dans ces structures ou unions familiales²⁷.

61. Le Committee on the Family, une organisation non gouvernementale viennoise, a organisé un forum international pour célébrer la Journée internationale des familles, avec des exposés sur le thème des migrations liées aux changements climatiques et de leurs effets sur les familles, durant lesquels ont été présentées les dernières recherches de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de personnes migrantes, l'accent étant mis sur les enfants. L'organisation non gouvernementale a également inclus le thème de la migration dans le bulletin trimestriel qu'elle publie en ligne, *Families International*, dans le contexte des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, en 2024²⁸.

62. Les préparatifs de la conférence internationale qui sera organisée en célébration du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille sur le thème « La famille et les mégatendances contemporaines : façonner les politiques dans les domaines de la technologie, des migrations, de l'urbanisation, de la démographie et des changements climatiques afin de protéger les familles et de leur donner les moyens d'agir » ont été présentés lors d'une réunion d'information organisée par la Mission permanente du Qatar et l'Institut international de la famille de Doha au Siège de l'ONU à New York le 17 octobre 2023. La conférence sera accueillie par le Qatar et organisée par l'Institut international de la famille de Doha, avec le soutien du Ministère des affaires économiques et sociales. Elle servira de plateforme mondiale permettant aux décideurs politiques, aux organisations non gouvernementales, aux experts, aux universitaires, aux praticiens et aux autres parties prenantes concernées d'échanger des idées et d'étudier les principales mégatendances et aura lieu du 29 au 31 octobre 2024 à Doha.

63. Lors de la célébration de la Journée mondiale des villes en octobre 2023 à New York, une plateforme regroupant les bonnes pratiques a été lancée dans le cadre du projet Villes inclusives pour des familles durables, qui est lié à la Déclaration de Venise. Cette plateforme présente les bonnes pratiques adoptées en milieu urbain dans le monde entier qui permettent d'améliorer le bien-être des familles. Cette célébration a été organisée par la Fédération internationale pour le développement de la famille en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat)²⁹.

64. Les activités qui doivent être prochainement menées dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille seront axées sur l'analyse des changements climatiques et de leurs effets sur les familles, ainsi que sur les liens entre les mégatendances. Une table ronde de haut niveau sera organisée pour la célébration de l'anniversaire de l'Année lors de la soixante-deuxième session de la Commission du développement social. La Journée internationale des familles sera également l'occasion de célébrer cet anniversaire et d'aborder le thème « Familles et changements climatiques ». En outre, des réunions de groupes d'experts internationaux et régionaux auront lieu tout au long de l'année

²⁷ Mokomane, « The impact of demographic trends on families ».

²⁸ Voir www.viennafamilycommittee.org.

²⁹ Voir www.citiesforfamilies.org.

2024 et d'autres manifestations seront organisées à tous les niveaux pour célébrer l'Année.

IV. Conclusions et recommandations

65. Les tendances démographiques, en particulier en ce qui concerne la fécondité et la mortalité, ont des effets importants sur les familles et leur bien-être. Des taux élevés de fécondité en général, et de fécondité des adolescentes en particulier, ont des conséquences négatives sur la santé, le bien-être et le degré d'éducation des femmes, notamment des jeunes femmes et de leurs enfants. Une action urgente est nécessaire pour remédier à cette situation, sachant que dans les pays à forte fécondité, les initiatives favorisant l'avancement des femmes par l'éducation et la planification familiale sont connues pour donner d'énormes dividendes sous la forme de croissance économique et de développement du capital humain³⁰.

66. Les mariages d'enfants, qui sont surtout répandus dans les régions à forte fécondité, ont de nombreuses conséquences négatives sur le développement et le bien-être des enfants, en particulier des filles. Pour remédier à cette situation, des mesures juridiques, sociales, économiques et éducatives s'imposent, notamment fixer l'âge minimum légal pour le mariage à 18 ans, mener des campagnes de sensibilisation auprès du public sur les conséquences négatives des mariages d'enfants et promouvoir l'accès des filles à l'éducation et l'autonomisation économique des filles et de leurs familles. Les transferts d'espèces conditionnels et la formation professionnelle aident les familles sur le plan financier afin qu'elles puissent subvenir aux besoins de leurs enfants sans avoir recours à des mariages d'enfants. Il est également essentiel de travailler auprès des communautés locales pour faire évoluer les normes sociales et les comportements face aux mariages d'enfants. Il est également indispensable de garantir l'accès aux services de santé procréative et maternelle, y compris aux services de planification familiale et aux soins prénataux, ainsi qu'à l'enregistrement des naissances, pour que l'âge des enfants puisse être établi de manière précise.

67. Bien que la mortalité ait baissé dans le monde entier grâce à l'amélioration des soins de santé, de l'assainissement et du développement social en général, l'espérance de vie à la naissance reste très variable d'un groupe de pays à l'autre. Le développement et la mise en place concrète de régimes sociaux d'assurance-maladie, ainsi que de systèmes universels de soins de santé et de soins de longue durée, peuvent y remédier. En outre, bien qu'il soit nécessaire de réduire les niveaux de tous les types de mortalité, la mortalité maternelle est un indicateur primaire du développement et affecte grandement le bien-être des familles. Pour réduire la mortalité maternelle, il est essentiel d'améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative et d'investir dans la mise en place de centres de soins de santé dans les zones reculées.

68. Les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux liés à la santé, à l'éducation et à l'égalité des femmes et des hommes, sont susceptibles de favoriser encore une baisse de la fécondité. Ce serait les signes que les familles sont davantage en mesure d'avoir le nombre d'enfants souhaité. Cependant, dans certains pays, d'après les enquêtes disponibles, des femmes désireraient avoir plus d'enfants qu'elles n'en ont. Cet écart de fécondité, imputable principalement à la participation des femmes au marché du travail, doit être comblé.

69. Comme indiqué dans le rapport sur les objectifs de développement durable pour 2023, le meilleur moyen de s'assurer que les personnes peuvent atteindre l'objectif qu'elles se sont fixées en matière de procréation et d'optimiser leur contribution à la

³⁰ *State of the World Population Report 2023*, avant-propos.

société consiste à préserver l'accès à une santé sexuelle et procréative de qualité pour tout le monde et à instituer des politiques favorables à la famille³¹. Parmi ces mesures, la garantie d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale grâce à l'octroi de congés parentaux, à l'aménagement des modalités de travail et à des investissements dans les services de garde d'enfants ont aidé les familles à avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient.

70. D'importants progrès médicaux et économiques ont entraîné une augmentation de l'espérance de vie et une baisse des taux de natalité à l'échelle mondiale. Cette évolution démographique donne jour à d'uniques défis, liés à la fois aux structures familiales et aux systèmes de soins. Alors que les familles deviennent de plus en plus petites, le besoin en services de soins de longue durée et d'aide aux personnes âgées de la famille augmente, ce qui fait peser des obligations supplémentaires sur les personnes aidantes dans les familles, en particulier les femmes.

71. On ne saurait trop insister sur l'importance des soins dispensés par la famille. Les familles sont les premières à s'occuper de celles et ceux de leurs membres qui en ont besoin et contribuent au maintien d'un bon état de santé en offrant des soins en cas de maladie, en encourageant l'adoption de comportements sains et en prodiguant un soutien social et émotionnel. Le soutien apporté aux personnes aidantes dans les familles, y compris en ce qui concerne les ressources, l'organisation d'une relève, l'offre de conseils et les programmes éducatifs, contribue à atténuer les difficultés qu'elles rencontrent. Il convient de reconnaître qu'il est nécessaire d'aider les membres de la famille à s'acquitter des responsabilités qu'ils assument en matière de soins, d'une génération à l'autre.

72. Les familles devenant plus petites en cas de baisse des taux de fécondité, on peut s'attendre, compte tenu du déclin actuel de la fécondité et des tendances futures à la baisse, à ce que les soins de longue durée deviennent un problème de plus en plus grave qui nécessitera une réponse politique adéquate. Il est nécessaire de donner la priorité au développement et à la mise en place concrète de systèmes de sécurité sociale et de pension sociale permettant de prodiguer des soins aux personnes âgées et de les accompagner, puisque le soutien traditionnellement apporté par la famille et son réservoir de personnes aidantes non rémunérées s'amenuisent progressivement.

73. L'absence de soins de longue durée accessibles et équitables fait payer un lourd tribut aux personnes âgées, à leurs familles et à l'ensemble de la société, les femmes étant les plus touchées par les carences puisqu'elles représentent la majorité des bénéficiaires de soins et des aidants rémunérés et non rémunérés. Pour remédier à cette situation, il est recommandé d'adopter une approche plus équitable et centrée sur la personne en ce qui concerne l'offre de soins, en mobilisant les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile, les communautés et les ménages, qui porterait à la fois sur les formes formelles et rémunérées de soins et sur les formes informelles et non rémunérées³².

74. Au fur et à mesure que les sociétés évoluent, les changements dans les structures et les dynamiques familiales exigent que les politiques familiales évoluent également pour resserrer les liens entre générations. Il convient de bien prendre la mesure des transformations démographiques et d'y faire face en adoptant des politiques fondées sur la solidarité intergénérationnelle afin de garantir que toutes les générations en bénéficient et ne soient pas mises en concurrence. Comme les interactions entre les générations tendent à favoriser le respect, la compréhension et l'appréciation réciproques, les programmes intergénérationnels méritent une plus grande attention.

³¹ *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023*, p. 51.

³² *World Social Report 2023*, p. 113.

75. Les avantages des relations intergénérationnelles sont bidirectionnels et profitent à toutes les générations. Au-delà du soutien financier, les aînés dans les familles jouent le rôle de mentors, en enrichissant les relations familiales ou en apportant un soutien lorsque les liens familiaux sont faibles. Les prestations de protection sociale telles que les pensions de vieillesse se sont avérées bénéfiques pour le bien-être de familles entières et tendent à atténuer certains des facteurs contribuant au transfert intergénérationnel de la pauvreté.

76. Des politiques et des programmes adaptés qui renforcent et soutiennent les familles contribuent à remédier aux difficultés entraînées par les changements démographiques. L'investissement dans des politiques et des programmes axés sur la famille se traduit par des améliorations du capital social et économique des individus et des communautés. Seule une réponse coordonnée permettra de renforcer les relations et la solidarité intergénérationnelle au sein des familles et des sociétés.

77. Les États Membres sont encouragés à suivre les recommandations suivantes :

a) Garantir l'accès de tout le monde, en particulier des jeunes femmes et des adolescentes, à une éducation de qualité, à des services de santé procréative et à la planification familiale ;

b) Prendre des initiatives pour éliminer les mariages d'enfants à travers des mesures juridiques, sociales, économiques et éducatives, et notamment mener des campagnes de sensibilisation sur les conséquences préjudiciables de ces mariages auprès de la population et travailler avec les communautés locales pour faire évoluer les normes sociales et les comportements ;

c) Réduire la mortalité maternelle en améliorant l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative et en investissant dans des centres de soins de santé dans les zones reculées ;

d) Investir dans des politiques permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment au moyen d'un aménagement des modalités de travail, de congés parentaux et de services de garde d'enfants de qualité et abordables ;

e) Développer ou renforcer les systèmes de sécurité sociale et de pension pour les personnes âgées ;

f) Investir dans les systèmes de soins familiaux pour les personnes âgées, ainsi que dans l'offre de soins en établissement, en particulier en ce qui concerne les soins de longue durée ;

g) Investir dans le soutien offert aux aidants qui travaillent de manière informelle ou formelle, y compris en ce qui concerne les ressources, l'organisation d'une relève, l'offre de conseils et les programmes éducatifs ;

h) Adopter une perspective multigénérationnelle, axée sur le cycle de vie, dans les politiques publiques, en reconnaissant les contributions de toutes les générations et en renforçant la solidarité intergénérationnelle ;

i) Investir dans les sites partagés entre générations et les modes de vie multigénérationnels et promouvoir leur développement afin de faciliter les relations entre les différentes générations ;

j) Développer la recherche fondée sur des données factuelles sur les tendances démographiques et leurs conséquences pour les familles afin d'élaborer des politiques adéquates permettant aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent ;

k) Renforcer la prise en compte des questions de genre et de l'avancement des femmes et des filles dans l'élaboration des politiques familiales en général, en particulier en ce qui concerne la fécondité des adolescents et les mariages d'enfants ;

l) Dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà, continuer à soutenir la recherche, les activités de sensibilisation et les actions politiques aux niveaux national, régional et international sur les conséquences des avancées technologiques, de l'urbanisation, des migrations, des évolutions démographiques et des changements climatiques pour les familles³³.

³³ Pour des recommandations détaillées, voir Mokomane, « The impact of demographic trends on families ». Voir également les recommandations supplémentaires du groupe régional d'experts lors de ses réunions dans le cadre des préparatifs du trentième anniversaire de l'Année internationale de la famille, consultable à l'adresse <https://social.desa.un.org/issues/family/news/iyf2024>.